

Bilan 2016-2021

Représenter et agir

pour les chirurgiens-dentistes
de Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

- 04 **Les temps forts** de la vie de l'URPS
- 06 2016-2021 : **les chiffres clés de l'URPS**
- 07 **Les missions** de l'URPS
- 08 **Les élus** et l'équipe
- 10 Représenter **les chirurgiens-dentistes libéraux dans les politiques de santé**
- 12 Participer à **l'évolution du système de santé**
- 14 Participer à **l'évolution de l'exercice professionnel des chirurgiens-dentistes**
- 16 **Valoriser le rôle du chirurgien-dentiste** comme acteur de santé publique
- 19 Informer les chirurgiens-dentistes **des actions de l'URPS**



Chers Amis,

10 ans et 5 ans ! 10 ans d'URPS et avec le regroupement des régions 5 ans d'URPS Nouvelle-Aquitaine.

Avant de solliciter à nouveaux vos suffrages, et pour certains d'entre nous de mettre un terme à notre participation à la vie de l'URPS (ce qui est mon cas), nous avons souhaité faire le bilan de notre action de ces 5 années.

Ce bilan est très riche ! Un des plus riches des URPS Chirurgiens-dentistes.

Notre motivation était double :

- Représenter et défendre notre profession en étant toujours et partout présents, même lorsque nous étions peu concernés, de façon à devenir incontournables,
- Être au service des chirurgiens-dentistes de la région pour leur apporter aide, formation et information.

Ces pages vous permettront de juger, mais tous les élus sont fiers de ce que nous avons réalisé.

Sous mon impulsion, il n'y pas eu de luttes syndicales au sein de nos instances. Tous les élus ont été associés à l'ensemble des décisions dans un grand respect démocratique, ce qui a permis un travail serein. De la convivialité a été ajoutée, non seulement avec les élus, mais aussi avec nos confrères chargés de mission qui nous ont représentés dans les départements.

Qu'ici soient remerciés :

- nos collaboratrices salariées, sans qui rien n'aurait pu être réalisé,
- tous mes amis élus de l'URPS Nouvelle-Aquitaine pour leur participation active et leur soutien dans les décisions prises,
- tous nos confrères chargés de mission pour leur dévouement,
- vous tous chers confrères qui nous avez donné les moyens de mener à bien nos projets.

Ces cinq années ont été formidables.

Merci !

Dr Jean Desmaison,
Président de l'URPS CD NA

Les temps forts de la vie de l'URPS

2016



25 janvier 2016 :

Assemblée générale constitutive de l'URPS Nouvelle-Aquitaine

25 mars

Premier Conseil d'administration de l'URPS

Eté

Première lettre d'information de l'URPS

Août

Première convention de collaboration avec l'UFR d'Odontologie de Bordeaux

Septembre

Lancement du site internet de l'URPS

Décembre

Première participation de l'URPS au Forum des étudiants de 6^e année de l'UFR d'Odontologie de Bordeaux

2017



Janvier

Premières formations à destination des praticiens avec subvention de l'URPS, sur la thématique du MEOPA

Février

Inauguration du service d'odontologie du CHU de Poitiers, pour lequel l'URPS a participé activement à sa mise en place

Avril

Participation de M. Michel Laforcade, Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, à l'Assemblée générale de l'URPS

Juillet-août

Départ de Mme Eléonore Manier, arrivée de Mme Hélène Fortin en tant que chargée de mission salariée

Septembre

Lancement des premières enquêtes de l'Institut Inter-Régions de la Santé Orale, institut créé par dix URPS Chirugiens-dentistes en France

2018



Janvier

Réalisation de 5 films de promotion de l'installation en zones sous-dotées à destination des jeunes diplômés

Mai

Contribution de l'URPS au Projet Régional de Santé. L'avis formulé en faveur d'une meilleure prise en compte de la santé et de la médecine bucco-dentaires a été pris en compte par l'Agence Régionale de Santé dans la version finale du texte

Mai à septembre

Lancement des travaux des nouveaux bureaux et déménagement de l'URPS de Niort (79) vers Tresses (33)

Septembre

Première session de formation de l'URPS à destination des infirmières scolaires

Octobre

Première rencontre interprofessionnelle « Prise en charge palliative et soins bucco-dentaires »

Décembre

Recrutement de Mme Blandine Roquebert, assistante administrative et comptable

2019



Janvier

Inauguration du nouveau siège

Février et juin

Soirées d'information « ISIDORT » à destination des professionnels de santé sur l'apnée du sommeil de l'enfant

Juillet

Publication officielle du « Plan d'actions en faveur de la santé bucco-dentaire » par l'ARS

Novembre

Enquête sur la Qualité de Vie au Travail au cabinet dentaire auprès des praticiens libéraux de Nouvelle-Aquitaine

Décembre

Lancement du site internet interURPS sur les CPTS : www.cpts-na.org

2020



Février

Participation au Forum Santé Avenir sur le thème des CPTS

Mars

Diffusion de recommandations sur la prévention et la prise en charge de la carie chez les enfants et les adolescents, auprès des chirurgiens-dentistes et des autres professionnels de santé

Avril

Commande massive de masques équivalents FFP2 et de surblouses pour les praticiens libéraux de Nouvelle-Aquitaine

Septembre

Lancement de la première édition du prix URPS CD NA des thèses d'odontologie dans le domaine de la santé publique

Octobre

Lancement de la newsletter de l'URPS

2021



Janvier

Actualisation du site internet de l'URPS

Mars-Avril

Elections URPS

2016-2021 :

les chiffres clés de l'URPS

15 élu(e)s

praticiens libéraux, tous en activité

Représentant plus de **3400 chirurgiens-dentistes libéraux** sur la région, en particulier auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Intervenant sur l'ensemble des **12 départements**, avec le renfort de praticiens volontaires pour certaines instances locales

+ 2 salariées

une chargée de mission en santé publique,
une assistante administrative et comptable

5 ans d'existence

l'URPS Nouvelle-Aquitaine a été officiellement créée en janvier 2016. Elle est issue des URPS des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Près de **90** chirurgiens-dentistes « sentinelles »,

ayant participé aux travaux de l'Institut Inter-Régions de la Santé Orale (IIRSO).

Une participation à près de

20 Contrats

Locaux de Santé en Nouvelle-Aquitaine.

Près de **50** étudiants

en odontologie bénéficiaires d'aides financières pour des stages en milieu hospitalier réalisés hors de Bordeaux.

+ de 370 participants

aux **30 sessions de formation** continue organisées pour les praticiens libéraux de la région.

+ de 100

infirmières scolaires

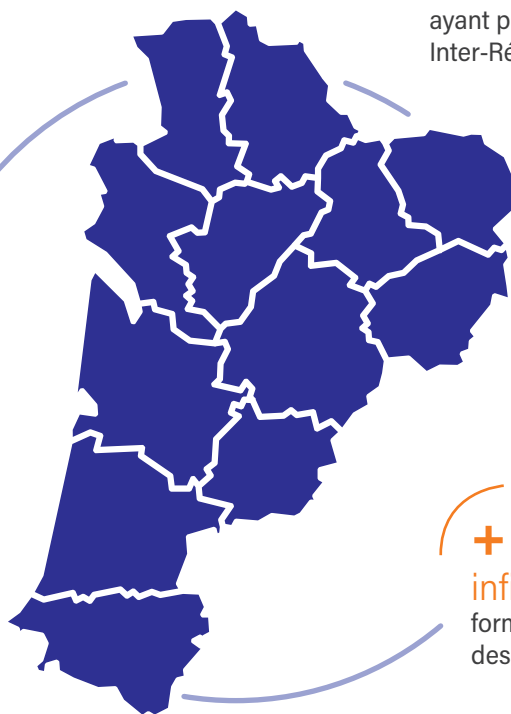
formées sur la santé bucco-dentaire des enfants et des adolescents.

Un total de

375 000 masques

et **21 000** surblouses

commandés pour équiper les praticiens de Nouvelle-Aquitaine en mai 2020, dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19.



Les missions de l'URPS

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) sont des associations loi 1901 administrées par des professionnels de santé libéraux en exercice. Ces élus ont un mandat de 5 ans.

Les textes officiels fondateurs sont la Loi Hôpital Patient Santé et Territoires (HPST) du 21 juillet 2009 et le décret n° 2010-585 du 2 juin 2010.

Il existe des URPS pour 10 professions de santé : médecins, pharmaciens d'officine, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pédicures-podologues, orthophonistes, orthoptistes et biologistes.

Les URPS représentent leur profession de santé dans chaque région (métropole, outre-mer et Corse). Sont concernés par cette représentation, les professionnels de santé exerçant à titre libéral et conventionnés avec l'Union nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM).

Les URPS sont les interlocuteurs des institutions de santé publique et en particulier des ARS (Agences régionales de santé).

Le Code de la Santé Publique précise les missions des URPS (Art. R. 4031-2). Elles participent notamment :

- « 1° A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
- « 2° A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
- « 3° A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
- « 4° A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- « 5° A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
- « 6° Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
- « 7° A la mise en œuvre du développement professionnel continu.
- « Elles peuvent procéder à l'analyse des données agrégées nationales et régionales issues du système national d'informations interrégimes de l'assurance maladie en rapport avec leurs missions.

La provenance et le contrôle des budgets annuels

Les fonds permettant aux URPS de fonctionner proviennent de la CURPS « Contribution aux URPS ». Cette cotisation obligatoire est perçue par l'URSSAF auprès de tous les praticiens libéraux au niveau national :

- **Montant** : 0,30 % du revenu d'activité non salarié (maximum 206 € pour 2020) ;
- **Redistribution aux URPS** : selon une part fixe et une part proratisée suivant le nombre de praticiens libéraux de chaque région. C'est l'ACOSS (agence centrale des organismes de Sécurité sociale) qui reverse chaque année la dotation.

L'utilisation du budget de fonctionnement est soumise à de rigoureux contrôles :

- **Interne** : Commission de contrôle composée d'élus de tous les syndicats ;
- **Externe** : Commissariat aux comptes - société MALEVAUT NAUD, représentée par Mme Florence Violleau.

A noter que pour certaines actions précises, généralement sur la base d'une réponse à un appel à projets, l'URPS CD NA peut percevoir des subventions de l'ARS.

Les élus et l'équipe

Les membres du Conseil d'administration

Président : Dr Jean Desmaison
Liste CNSD (79)

Vice-Présidente : Dr Sophie Goudal
Liste CNSD (24)

Vice-Président : Dr Jean Nicolas Roldan
Liste CNSD (64)

Secrétaire : Dr Sébastien Abin
Liste UJCD (79)

Secrétaire adjoint : Dr Vincent Séguinot
Liste CNSD (17)

Trésorier : Dr Pierre Escarpit
Liste CNSD (64)

Trésorier adjoint : Dr Buu-Thang Ung
Liste CNSD (40)

Présidente de la commission de contrôle :
Dr Marion Lagunes - Liste FSDL (64)

Élue membre de la commission des finances :
Dr Sylvie Ancey - Liste CNSD (24)

Élu membre de la commission des finances :
Dr Julien Bussièrre - Liste UJCD (87)

Élu : Dr Patrick Bourguignon
Liste UJCD (17)

Élu : Dr Vivien Caule
Liste FSDL (33)

Élu : Dr Mathieu Clinkemaillié
Liste FSDL (33)

Élu : Dr Nathalie Delphin
Liste FSDL (33)

Élu : Dr Marianne Franchi
Liste FSDL (17)

L'équipe professionnelle de l'URPS

Deux salariées composent l'équipe professionnelle de l'URPS CD NA. N'hésitez pas à les contacter pour toute précision sur le contexte institutionnel ou les actions développées.

Hélène Fortin,
Chargée de mission depuis août 2017

Suit l'ensemble de la politique régionale de santé et intervient notamment dans l'élaboration et la réalisation de projets en santé publique, en lien avec l'ARS et d'autres institutions en Nouvelle-Aquitaine. Cette interlocutrice s'occupe également de la communication de l'URPS.

Concernant son parcours, Hélène Fortin a pu travailler au sein d'associations en lien avec la Mutualité Sociale Agricole ainsi qu'à la Mutualité Française. Sa formation comporte un Master 2 en Communication et un Master 2 en Santé Publique.

• Port : 06 40 15 30 35
• Tél : 05 33 09 36 38
• Mail : projet@urpscdna.org

Blandine Roquebert,
Assistante administrative et comptable depuis janvier 2019

Est responsable des dossiers en lien avec les étudiants de l'UFR d'Odontologie ainsi que des formations continues destinées aux praticiens. Elle s'occupe par ailleurs de l'accueil physique et téléphonique de l'URPS, ainsi que de la gestion des courriers. Lors de vos prises de contact, elle pourra notamment faire le lien avec les élus de l'URPS. Cette interlocutrice gère par ailleurs les bases de contacts de l'URPS.

Blandine Roquebert a travaillé précédemment en milieu hospitalier en tant que secrétaire administrative mais a eu également une expérience professionnelle en tant que secrétaire juridique dans un office notarial ; en effet, elle a commencé un BTS notariat avant de faire des études de secrétaire médicale.

• Tél : 05 33 09 36 39
• Mail : administratif@urpscdna.org



La proximité : des praticiens volontaires, relai de l'équipe élus sur les territoires

Vos chargés de mission chirurgiens-dentistes sur tous les territoires

Dr Christophe Barbou (17)
 Dr Dominique Bourgaux Dehail (79)
 Dr James Boutiton (23)
 Dr Lise Breuilh (86)
 Dr Nicolas Bruneau (40)
 Dr Isabelle Caillaud (79)
 Dr Olivier Cane (87)
 Dr Damien Devaud (16)

Dr Edouard Dusseau (16)
 Dr Doniphan Hammer (86)
 Dr Marc Hui-Bon-Hoa (19)
 Dr Alexis Kieffer (47)
 Dr Claudine Lieumont (79)
 Dr Isabelle Queguiner (47)
 Dr Serge Rouquette (86)
 Dr Jacques Wemaere (33)

Représenter les chirurgiens-dentistes libéraux dans les politiques de santé

Politique régionale de santé

Contribution au Projet Régional de Santé

Préparer et mettre en œuvre le Projet Régional de Santé : telle est la première mission officielle des URPS. Le Projet Régional de Santé (PRS) est le document de référence qui fixe la politique de santé en Nouvelle-Aquitaine.

En 2017, les élus de l'URPS CD NA ont participé à deux groupes de travail en vue de son élaboration : « Renforcer le rôle des équipes de santé primaires » et « Usagers : partenaire de santé ».

En 2018, lors de la phase de finalisation du PRS, l'URPS CD NA a émis des recommandations visant à mieux tenir compte de la santé et de la médecine bucco-dentaires, s'appuyant sur différentes enquêtes de santé publique. Des évolutions dans les textes ont bien été apportées en ce sens avant une publication officielle par l'Agence Régionale de Santé.



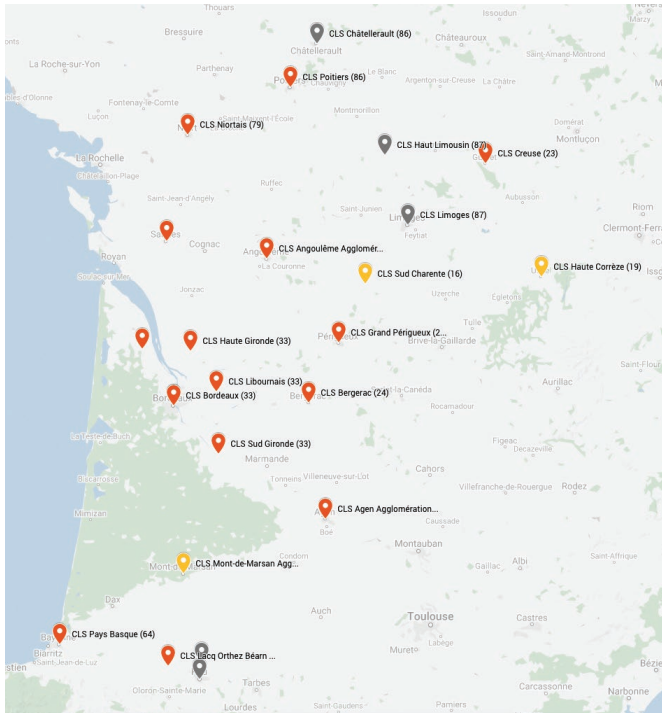
Journée Régionale organisée en 2018 : une des nombreuses actions du plan portant sur la santé bucco-dentaire des personnes dépendantes et en situation de handicap.

Elaboration du « Plan d'actions régional en faveur de la santé bucco-dentaire »

La santé bucco-dentaire est reconnue par l'ARS comme un enjeu de santé publique en Nouvelle-Aquitaine, à travers un plan d'actions régional dédié couvrant la période 2018-2023.

Ce plan prévoit, en complément d'actions déjà existantes, des mesures renforcées pour les populations dont l'état de santé bucco-dentaire est le plus dégradé : personnes en situation de handicap, de dépendance ou de précarité et personnes souffrant de maladies chroniques (diabète et maladies cardiovasculaires en particulier).

Il est le résultat d'un travail de concertation entre l'Agence Régionale de Santé et quatre organismes de la profession dentaire en Nouvelle-Aquitaine : l'URPS Chirurgiens-dentistes ainsi que le Conseil régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) et l'UFR des sciences odontologiques de l'Université de Bordeaux.



Politiques locales de santé

Engagement dans les CLS (Contrats Locaux de Santé)

Les représentants de l'URPS CD NA sont engagés dans près d'une vingtaine de CLS.

Les Contrats Locaux de Santé sont une déclinaison locale du Projet Régional de Santé, conclus entre deux types d'acteurs : l'ARS et les collectivités locales. En fonction des territoires et des projets à mener, les acteurs de santé et les associations peuvent être associés. Le champ d'intervention des CLS porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

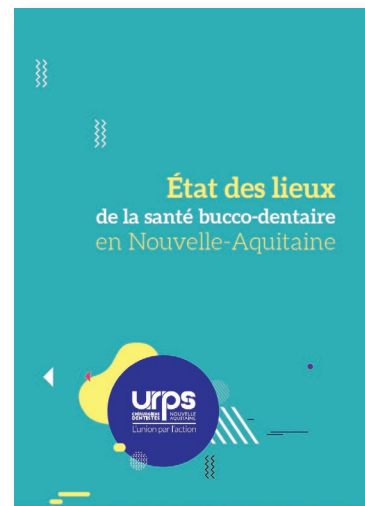
La mobilisation de l'URPS CD NA à travers les CLS permet notamment de rappeler aux décideurs l'importance de la santé bucco-dentaire. Diverses actions sont ensuite mises en œuvre pour répondre aux besoins locaux : diffuser des informations à destination de publics, organiser des actions de formation pour les professionnels accompagnant ces publics ou encore créer des outils de sensibilisation adaptés...

Démocratie sanitaire

Participation à la CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie)

La CRSA est considérée comme le « Parlement régional de la santé ». Composée de près de 100 membres, il s'agit d'un organe consultatif placé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé. Elle intervient sur différents domaines : la prévention, l'offre de soins hospitaliers et ambulatoires, l'accompagnement médico-social.

De 2016 à 2021, l'URPS CD NA a participé à près d'une trentaine de réunions. Le plan d'actions régional en faveur de la santé bucco-dentaire, dont l'URPS CD NA est un partenaire majeur, a notamment été présenté à l'Assemblée avec des avis très positifs. Un état des lieux de la santé bucco-dentaire en Nouvelle-Aquitaine émis par l'URPS a également été diffusé au sein de cette instance.



Participation aux CTS (Conseils Territoriaux de Santé)

Les Conseils Territoriaux de Santé sont organisés en Nouvelle-Aquitaine à l'échelle départementale. Ils formulent des avis sur les politiques locales de santé et organisent l'expression des usagers et des citoyens. L'URPS CD NA participe à certains CTS, avec une présence à 15 réunions au total sur la période du mandat.

Participer à l'évolution du système de santé

Augmentation de la technicité des soins, vieillissement de la population, exigences toujours plus fortes des patients quant aux conditions de prise en charge et de traitement, nécessité d'assurer un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire... Autant d'évolutions de notre système de santé sur lesquelles l'URPS CD NA est sollicitée.

Permanences des soins dentaires

A travers les Comités départementaux d'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS), les représentants de l'URPS CD NA veillent à l'organisation de la permanence des soins et son ajustement aux besoins de la population. Sur certains territoires, le nombre de secteurs de garde a ainsi pu être augmenté pour diminuer le nombre élevé de patients accueillis sur les plages dédiées.

Des demandes sont aussi régulièrement formulées auprès de l'ARS pour la mise en place d'un chirurgien-dentiste régulateur au SAMU-Centre 15 les dimanches et jours fériés.



CPTS - Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



Une CPTS est une nouvelle forme d'exercice coordonné proposée aux professionnels de santé à l'échelle d'un territoire défini. Elle vise notamment à mieux répondre aux besoins en santé de la population.

La mise en place d'une CPTS nécessite la formalisation d'un projet de santé par les professionnels de santé. Afin de les accompagner dans cette démarche, les 10 URPS de Nouvelle-Aquitaine, dont l'URPS CD NA, ont contribué à la création d'un portail d'informations en ligne :

 www.cpts-na.org

Depuis fin 2019, ce site internet permet de découvrir les principes de fonctionnement d'une CPTS tout en accédant à des outils méthodologiques pour la mettre en place. Cette plateforme est également le guichet de dépôt d'une lettre d'intention auprès de l'ensemble des délégués territoriaux ARS, CPAM, MSA et URPS, première étape dans la formalisation d'un projet de CPTS.



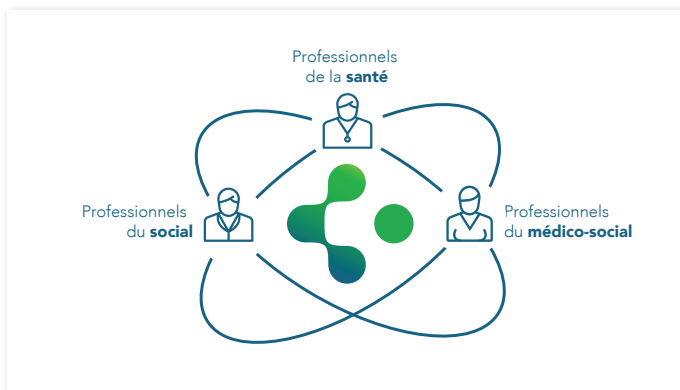


Faciliter
LES PARCOURS DE SANTÉ
Préserver **L'AUTONOMIE**

PTA - Plateforme Territoriale d'Appui

Les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) sont des dispositifs visant à accompagner les professionnels de santé dans la prise en charge de patients aux parcours de santé dits « complexes », quels que soient leur âge, leur pathologie, ou leur handicap.

Les professionnels de santé de ville (éventuellement organisés en équipes de soins primaires et/ou en communautés professionnelles territoriales de santé) sont les premiers bénéficiaires des services d'une PTA. Ils doivent donc être pleinement associés à sa constitution et à sa gouvernance. Une priorité doit être donnée à leurs initiatives et aux besoins qu'ils expriment.



Au fur à mesure des années, l'URPS CD NA a fini par être associée à la gouvernance des 12 PTA de Nouvelle-Aquitaine. De 2016 à 2021, les représentants de l'URPS ont participé à plus de 50 réunions sur l'ensemble de la région. Cette mobilisation a pour objectifs de rappeler l'existence de la profession dentaire aux autres professionnels et de favoriser une meilleure prise en compte de la santé bucco-dentaire des patients atteints de maladies chroniques ou en institution.

L'intervention de l'URPS CD NA ne se limite pas à la seule dimension politique : elle concerne aussi des initiatives plus opérationnelles (relai de communication auprès des praticiens, sensibilisations auprès des équipes professionnelles des PTA, expérimentation d'outils de coordination...).

Par exemple, cinq réunions de sensibilisation sur les enjeux de la santé bucco-dentaire ont été organisées en 2018 et 2019 à destination des équipes professionnelles des PTA de Gironde (33), des Landes (40) et du Lot-et-Garonne (47).

Démographie professionnelle

L'URPS CD NA intervient auprès des étudiants de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux pour les sensibiliser sur les intérêts d'une installation en zone sous-dotée. Dans ce contexte, cinq vidéos-témoignages de jeunes praticiens ont été réalisées en 2018. Ces retours d'expériences sont depuis régulièrement mobilisés dans le cadre de divers événements.

Exemples à retrouver sur : www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr

A noter que l'URPS CD NA apporte son soutien aux étudiants de 6^{ème} année en odontologie réalisant leur stage hospitalier hors de Bordeaux, sous la forme d'une aide financière à l'hébergement.

L'URPS CD NA fait également partie de la commission d'attribution des CESP (Contrats d'Engagement de Service Public) de l'UFR d'Odontologie. Pour rappel, le CESP est un dispositif incitatif sous la forme d'une allocation mensuelle accordée aux étudiants en médecine ou en odontologie. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée.



La liste des thématiques est loin d'être exhaustive...

Les représentants de l'URPS participent à de nombreuses instances en lien avec l'Agence Régionale de Santé pour favoriser l'intégration de la profession dentaire dans l'évolution du système de santé.

Participer à l'évolution de l'exercice professionnel des chirurgiens-dentistes

L'environnement des professionnels libéraux de santé, et en particulier des chirurgiens-dentistes, subit de nombreuses transformations : évolutions des attentes des patients, développement du numérique, évolutions réglementaires, crise sanitaire et économique... Autant de facteurs qui impactent la manière d'exercer.

Pour accompagner les praticiens, l'URPS CD NA prend en compte les changements dans les pratiques, la question de la répartition des professionnels sur le territoire, ainsi que la formation et l'évolution des compétences.

Qualité de Vie au Travail au cabinet dentaire

Même si la satisfaction de soigner est toujours présente, un mal-être s'est installé profondément au sein de la profession dentaire. Ce malaise provient notamment d'une évolution des conditions d'exercice au quotidien, de la relation au patient, ou encore du sentiment de n'avoir pas le temps de faire l'essentiel... En 2019, l'URPS CD NA a alors proposé des sessions de formation sur « La prévention du burn-out du praticien libéral ».

En complément de cette action et dans l'optique de promouvoir les pratiques existantes favorables à la Qualité de Vie au Travail (QVT), un partenariat a été engagé avec l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT). Une enquête auprès des praticiens de Nouvelle-Aquitaine a été réalisée fin novembre 2019. Si les points forts sont l'ambiance de travail, l'environnement physique et les pratiques de formation continue, le management, la conciliation des temps professionnels et de la vie professionnelle/personnelle constituent des axes d'amélioration majeurs. Des outils pratiques sur le management, adaptés à la réalité des cabinets dentaires, sont actuellement en cours de finalisation...



Coopération avec les autres professionnels de santé



Outre l'accompagnement des porteurs de projet avec les autres URPS de la région, l'URPS CD NA sensibilise directement les praticiens sur le sujet des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) via ses outils de communication. En effet, cette nouvelle forme d'organisation va également impacter les chirurgiens-dentistes, alors qu'ils peuvent ne pas se sentir concernés... L'URPS CD NA leur relaye notamment les informations locales sur les réunions concernant les projets émergents. Une relecture des prémices de projets est également réalisée, avec éventuellement une prise de contact avec les référents : il s'agit de les encourager à associer les praticiens locaux si tel n'était pas le cas.

Formations en lien avec les nouvelles pratiques professionnelles

urps
CHIRURGIENS DENTISTES NOUVELLE-AQUITAINE
L'union par l'action

2^e EDITION

Formation
à l'utilisation
du MÉOPA

par ufsbd | odpc

15/16 MARS 2018 - BORDEAUX
26/27 AVRIL 2018 - LA ROCHELLE
3/4 MAI 2018 - DAX
28/29 JUIN 2018 - TULLE

POUR LES CHIRURGIENS-DENTISTES ET ASSISTANTS DENTAIRES

Avec mises en situation

Votre 1^{re} action de DPC

Depuis 2017, l'URPS propose des formations de proximité sur des sujets majeurs de santé publique. Cette action est organisée en partenariat avec des organismes de formation référencés. Elle s'adresse spécialement aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de Nouvelle-Aquitaine, avec des tarifs négociés.

Année	Intitulés des formations continues
2020	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) en médecine bucco-dentaire Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences
2019	<ul style="list-style-type: none"> Traitement du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) et du ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM) Burn-Out du praticien libéral
2018	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation clinique du MEOPA (Mélange équimolaire oxygène protoxyde d'azote) Traitement du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) et du ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM)
2017	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation clinique du MEOPA (Mélange équimolaire oxygène protoxyde d'azote)

Promotion ou développement d'outils d'e-santé

L'URPS CD NA est particulièrement en veille sur le champ de la e-santé, impactant les pratiques professionnelles actuelles et futures des praticiens. L'URPS est alors membre de l'Assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public (GIP) E-santé en Actions (ESEA) Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce contexte, l'URPS a tout d'abord réalisé de nombreuses actions de promotion de la Messagerie Sécurisée de Santé auprès des chirurgiens-dentistes libéraux.

L'URPS a ensuite été un acteur du développement de l'outil Paaco/Globule : il s'agit d'un outil numérique de coordination entre l'ensemble des professionnels intervenant dans la prise en charge de patients. Pour tenir compte des besoins spécifiques de la profession, des chirurgiens-dentistes « ambassadeurs » ont testé l'outil entre 2018 et 2019. Un volet bucco-dentaire, avec le partage de bilan bucco-dentaire et de photographies, ont alors été intégrés à l'application.

En lien avec le champ de la formation continue, l'URPS CD NA s'intéresse également à la simulation en santé. Un projet de « *serious game* » (jeu sérieux) sur les Evénements Indésirables Graves associés aux Soins est en cours d'élaboration.



ZOOM SUR

l'action de l'URPS CD NA

Adaptation des conditions d'exercice liées à l'épidémie de COVID-19

Pour aider les chirurgiens-dentistes de la région à une reprise d'activité à la fin du confinement, dans une situation tendue d'approvisionnement en Equipements de Protection Individuelle (EPI), l'URPS CD NA a commandé massivement 375 000 masques équivalents FFP2 et 21 000 surblouses lavables réutilisables. Les représentants de l'URPS ont ensuite procédé à des redistributions locales, avec des tarifs préférentiels pour les praticiens libéraux.

Valoriser le rôle du chirurgien-dentiste

comme acteur de santé publique

Bien que le lien entre état bucco-dentaire et état de santé général ne soit plus à démontrer, les chirurgiens-dentistes ne sont pas suffisamment reconnus comme acteurs de santé publique. Pourtant, les praticiens assurent un suivi des patients de la naissance à la fin de vie, en abordant fréquemment différents domaines (maladies chroniques, prévention des cancers, addictions, grossesse, personnes en difficultés...).

Alors que la notion de parcours de santé se développe, les chirurgiens-dentistes et les autres professionnels de santé doivent comprendre et intégrer leurs rôles et compétences respectifs.

Pour donner toute sa place au chirurgien-dentiste et faire reconnaître l'importance de la profession dentaire aux autres professionnels, l'URPS CD NA mène ou participe à de nombreuses actions.

Participation aux études en santé orale

L'Institut Inter-Régions de la Santé Orale a été créé en 2017 par des URPS de métropole et d'outre-mer, afin de mieux intégrer la santé bucco-dentaire dans les études de santé publique. Pour obtenir le reflet de l'exercice libéral et avoir une visibilité sur la réalité des soins bucco-dentaires, les enquêtes réalisées par l'IIRSO reposent notamment sur l'engagement de chirurgiens-dentistes volontaires, appelés « sentinelles ».

Les travaux de l'IIRSO ont alors permis de mieux documenter :

- La santé bucco-dentaire des patients âgés de 18 à 74 ans (2017) ;
- La santé bucco-dentaire des patients âgés de 3 à 17 ans (2018) ;
- La santé bucco-dentaire des patients âgés de 65 à 85 ans résidant à domicile (2019) ;
- La santé bucco-dentaire des patients âgés de 18 à 74 ans (2020, pour un comparatif avec les données de 2017).

Les données obtenues sur la santé bucco-dentaire des enfants et des adolescents ont amené l'URPS CD NA à formuler des recommandations à destination des chirurgiens-dentistes et des autres professionnels de santé, pour améliorer la prévention et la prise en charge de la carie.

ZOOM SUR le prix de thèse en santé publique

L'URPS CD NA sensibilise les futurs praticiens et les encourage à leur rôle d'acteur en santé publique à travers un prix de thèse. Organisé en partenariat avec l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux, il met à l'honneur les travaux portant sur un large panel de thématiques : épidémiologie, démographie, organisation des soins, prévention et promotion de la santé, éducation thérapeutique, gestion de crise sanitaire, coopération interprofessionnelle...

Une subvention de 3000 € est attribuée au lauréat, parmi 3 nominés retenus. La remise du prix a lieu à l'occasion des Journées des Sciences Odontologiques de l'Université de Bordeaux.



Organisation de Rencontres interprofessionnelles

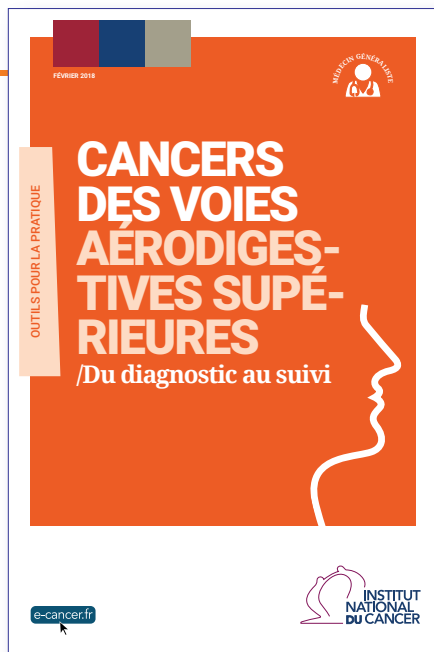
Depuis 2018, l'URPS CD NA organise des rencontres interprofessionnelles pour favoriser les échanges entre chirurgiens-dentistes et autres professionnels autour des parcours de santé des patients.

L'annonce de ces événements est d'ailleurs relayée par les autres URPS de Nouvelle-Aquitaine.

Plus de 100 participants, tous professionnels confondus, ont participé aux différentes éditions.



Année	Intitulés	Localisation
2021	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge palliative et soins bucco-dentaires • Diabète et santé bucco-dentaire 	Agen (47) La Rochelle (17)
2019	Prise en charge palliative et soins bucco-dentaires	Bergerac (24) Limoges (87)
2018	Prise en charge palliative et soins bucco-dentaires	Niort (79)



Mieux intégrer le chirurgien-dentiste aux parcours de santé des patients

Contribution de l'URPS CD NA au guide de l'INCa « Cancers des voies aéro-digestives supérieures »

L'URPS CD NA a participé à la relecture nationale d'un guide de l'Institut National du Cancer. Destinée à la pratique des médecins généralistes, cette publication décrit le parcours de soins d'un patient atteint d'un cancer des VADS.

Démarche diagnostique, bilan initial, vue d'ensemble des modalités thérapeutiques de première intention et examens de suivi sont présentés de façon synthétique. Des informations sur la gestion des principaux effets indésirables des traitements et sur l'approche médicale globale sont également proposées.



ISIDORT

PROGRAMME DE DÉPISTAGE DE L'APNÉE DU SOMMEIL DE L'ENFANT

Participation au programme inter-URPS de prévention de l'apnée du sommeil chez l'enfant - ISIDORT

À l'initiative de l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes, l'ensemble des URPS sont à l'origine du programme ISIDORT pour le dépistage de l'apnée du sommeil chez l'enfant.

Le programme ISIDORT a pour objectif de renforcer le dépistage de l'apnée du sommeil de l'enfant par :

- l'information et la mobilisation des professionnels de santé,
- la sensibilisation des parents et de l'environnement adulte de l'enfant,
- l'orientation vers les médecins et les spécialistes du sommeil, pour le diagnostic et la prise en charge,
- des campagnes de dépistage en lien avec l'Éducation Nationale,
- des études épidémiologiques.

Parmi les travaux réalisés, l'URPS CD NA a contribué à la rédaction d'un guide d'information pour les professionnels de santé, valorisant les rôles du chirurgien-dentiste dans le repérage et la prise en charge de l'apnée du sommeil chez l'enfant. L'URPS CD NA a également participé aux soirées d'information organisées en 2019 auprès des professionnels de santé.



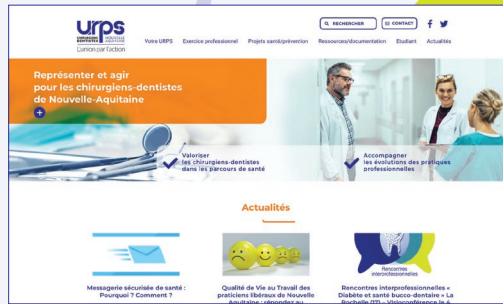
Formations d'autres professionnels de santé sur les enjeux de la santé bucco-dentaire

Actions auprès des infirmières scolaires

En 2017, dans le cadre de sa participation aux Contrats Locaux de Santé, l'URPS CD NA a été interpellée par des acteurs de proximité sur l'importance des actions en santé bucco-dentaire pour le milieu scolaire. N'ayant pas vocation à intervenir directement auprès du grand public, l'URPS CD NA s'est orientée vers la sensibilisation des infirmières scolaires, pour leur permettre d'être des professionnels-relais auprès des élèves.

La préparation des objectifs pédagogiques, des contenus et des activités de formation, ainsi que l'animation des sessions, ont été réalisées par l'URPS. Depuis 2018, six actions de formation ont été organisées en Gironde pour près de 100 infirmières scolaires. Pour l'année 2021, des sessions sont prévues à Périgueux (24), Mont-De-Marsan (40), Agen (47) et Pau (64).

Informers les chirurgiens-dentistes des actions de l'URPS



Un site internet

www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr

Retrouvez les projets en cours, des infos pratiques sur l'exercice professionnel, les rencontres et formations professionnelles et aussi de nombreuses ressources.



Un journal : URPS Info

directement adressé par courrier à tous les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine.



Une newsletter

directement diffusée par mail à tous les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine.

Des mailings sur des infos urgentes

Informations sanitaires de l'ARS, recommandations crise COVID...



Les réseaux sociaux

Une page Facebook et un compte Twitter de l'URPS pour partager des informations au quotidien.

En savoir plus

www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr



urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE

L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 Tresses
Tél. : 05 33 09 36 39